



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

## CORRIGÉ / 9 points

Document A : le statut juridique de l'hôtel, restaurant, bar et les conditions d'exploitation.

1 - Vous avez été sensibilisé par M. LANGLOIS sur la création de l'entreprise et vous devez lui indiquer les principales caractéristiques de sa société.

Société A Responsabilité Limitée 0,5 pt  
Responsabilité limitée aux apports, 2 associés mini sans maxi, sur les seuls biens professionnels 0,5 pt  
Capital librement déterminé par les associés à partir d'1€ 0,5 pt  
Responsabilité limitée aux montants des apports 0,5 pt

2 - Indiquez l'obligation citée dans l'annexe 1 que tout commerçant doit effectuer lors de la création d'un commerce :

Obligation pour tout commerçant de s'inscrire au Registre du Commerce et des Sociétés. 1 pt

3 - Citez trois affichages qui doivent être obligatoirement placés dans le bar.

-Affichage relatif à l'interdiction de fumer dans les cafés, bars, restaurants.  
-Affichage quant à la protection des mineurs et l'interdiction de servir des boissons alcoolisées aux mineurs  
-affichage des prix à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement, de la licence en fonction des groupes de boissons servies. (1 pt\*3 = 3 pts)

4 - Énoncez les objectifs poursuivis avec la mise en œuvre du permis d'exploitation

-Informé l'exploitant sur ses droits et ses obligations.  
-Sensibiliser l'exploitant sur les enjeux de la santé publique.  
-Avoir des connaissances sur les dispositions du code de la santé publique (prévention, lutte contre l'alcoolisme, protection des mineurs, répression de l'ivresse publique, réglementation sur les stupéfiants, revente du tabac, lutte contre le bruit et la discrimination...) (1 pt\*3 = 3 pts)

# CORRIGE

BREVET PROFESSIONNEL	BARMAN	Session 2012	Code : 450 334 03	CORRIGE
EPREUVE E3 : GESTION APPLIQUEE	(épreuve écrite)	Durée : 2 h	Coeff. : 3	Page 1 / 6

DOCUMENT B : Fiche de stock

<b>FICHE DE STOCK</b>	
<b>RÉFÉRENCE : CHAMPAGNE BILLECART SALOMON BRUT 2010</b>	
<b>MÉTHODE : COÛT UNITAIRE MOYEN PONDÉRÉ APRES CHAQUE ENTRÉE</b>	
<b>UNITÉ : LA BOUTEILLE DE 75 CL</b>	<b>STOCK MAXIMUM : 20</b> <b>STOCK MINIMUM : 04</b>

DATES	ENTREES			SORTIES			STOCK		
	QUANTITES	PRIX UNITAIRE	VALEURS	QUANTITES	PRIX UNITAIRE	VALEURS	QUANTITES	PRIX UNITAIRE	VALEURS
01 /06							8	21.60	172.80
03/06				03	21.60	64.80	5	21.60	108.00
08/06	12	21.85	262.20				17	21.78	370.20
10/06				06	21.78	130.68	11	21.78	239.52
15/06				05	21.78	108.90	6	21.78	130.62
25/06				06	21.78	130.68	0	0	0
30/06	16	23.23	371.68				16	23.23	371.68

Justification des calculs du P.U. d'achat H.T. pour les entrées du /1 pt (0,5 pt\*2)

- 08/06/2012 : P U d'achat :  $262.2/12=21.85$ . CUMP=  $(108+262.20) / (5+12) = 21.78$
- 28/06/2012 : P U d'achat :  $371.68/16=23.23$  CUMP=  $(0+371.68) / (0+16) = 23.23$

CORRIGE

<b>BREVET PROFESSIONNEL BARMAN</b>	<b>Session 2012</b>	<b>Code : 450 334 03</b>	<b>CORRIGE</b>
<b>EPREUVE E3 : GESTION APPLIQUEE (épreuve écrite)</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coeff. : 3</b>	<b>Page 2 / 6</b>

- Écart de 2 bouteilles entre l'inventaire physique du stock au 30/06 (14 bout) et le stock théorique indiqué sur la fiche de stock (16 bout)
  - Cet écart peut provenir d'une sortie sans avoir établi un bon donc non enregistrée sur la fiche de stock
  - Il peut s'agir également de 2 bouteilles volées ou cassées ou offertes.
  - 
  - Le 25 juin, l'entreprise est en rupture de stock, il serait souhaitable de créer un stock d'alerte (stock minimum + stock de sécurité) pour permettre de faire face à une demande plus importante ou un retard de livraison.
  - Faire un contrôle régulier entre l'inventaire physique et le stock existant sur la fiche de stock pour un suivi rigoureux de la gestion des stocks.
- (3 réponses à 1 pt)

## DOCUMENT D : TABLEAU DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE LA MARGE / 13 pts (1 pt par ligne)

PRODUITS	Coût d'achat Unitaire HT	Quantités sorties de bouteilles.	Coût d'achat total Ht	Chiffre d'affaires HT	Marge Bénéficiaire
Champagne Billecart-Salomon brut	22.50	22	495.00	1980.00	1485.00
Champagne Moët & Chandon brut	20.50	26	533.00	2132.00	1599.00
Champagne Mumm Cordon rouge brut	19.30	16	308.80	1235.20	926.40
Whisky Johnny Walker Blue Label	20.90	9	188.10	752.40	564.30
Whisky Jack Daniel's	30.10	12	361.20	1444.80	1083.60
Whisky Four Roses	24.50	21	514.50	2058.00	1543.50
Martini Blanc	12.30	12	147.60	590.40	442.80
Martini Rouge	13.5	32	432.00	1728.00	1296.00
Porto Rouge Ramos Pinto Réserve	15.70	20	314.00	1256.00	942.00
Porto Sanderman 2005	18.5	16	296.00	1184.00	888.00
Jus d'orange Granini	0.90	32	28.80	144.00	115.20
Jus d'abricot Granini	1.25	22	27.50	137.50	110.00
TOTAL			3646.50	14642.30	10995.80

Justifiez par le calcul le montant de la marge bénéficiaire de la ligne Champagne Billecart-Salomon Brut (1 pt)

$$\text{Marge} = (22 \times 22.50 \times 4) - 495 = 1485.00 \quad \text{ou} \quad 1980 - 495 = 1485$$

BREVET PROFESSIONNEL	BARMAN	Session 2012	Code : 450 334 03	CORRIGE
EPREUVE E3 : GESTION APPLIQUEE	(épreuve écrite)	Durée : 2 h	Coeff. : 3	Page 3 / 6

CORRIGÉ / 7,5 pts (tableau 4,5 pts, justification : 2 pts)

DOCUMENT E : TABLEAU DE BORD DE GESTION DE L'ACTIVITÉ BAR POUR LE MOIS DE JUIN.

POSTES	MONTANT EN EUROS	JUIN 2012 (en % du chiffre d'affaires)	JUIN 2011 (en % du chiffre d'affaires)	Évolution en %
CHIFFRE D'AFFAIRES HT BAR	60450.00	100 %	100 % 48900.00	
COÛT D'ACHAT DES BOISSONS VENDUES	18864.00	31 %	33 %	-2%
MARGE BRUTE	41586.00	69 %	67 %	+ 2%
CHARGES DE PERSONNEL	20246.00	33 %	33 %	
MARGE SUR COÛT PRINCIPAL	21340.00	38 %	34 %	+ 4 %
FRAIS GÉNÉRAUX, COÛT D'OCCUPATION (LOYERS, REDEVANCES CRÉDIT BAIL)	6140.00	10 %	12 %	-2 %
RÉSULTAT COURANT	15200.00	25 %	22 %	+ 3 %

(0.5\*9 = 4,5 pts)

Le chef Barman peut-il annoncer à M LANGLOIS un meilleur résultat avec la mise en œuvre des soirées musicales pendant le mois de juin, Justifier votre réponse.

(1.5pt\*2= 3 pts)

-Oui, le résultat pour le mois de juin est satisfaisant par rapport à celui de juin 2011 (+ 3 %)

-Les raisons : Chiffre d'affaires en augmentation, marge brute, sur coût principal plus résultat courant en augmentation également, diminution du coût d'achat des boissons vendues avec une meilleure politique des approvisionnements.

BREVET PROFESSIONNEL BARMAN	Session 2012	Code : 450 334 03	CORRIGE
EPREUVE E3 : GESTION APPLIQUEE (épreuve écrite)	Durée : 2 h	Coeff. : 3	Page 4 / 6

DOCUMENT F : FICHE TECHNIQUE : L'AMIRAL COOK DE LA MONNAIE

**CORRIGÉ / 6 PTS (0.5 \*9) + 1.5 pt pour le calcul du ratio matière.**

PRODUITS	UNITE	QUANTITES	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT
Cognac	70cl	3cl	12.30	<b>0.53</b>
Jus d'orange	Le litre	2.5cl	1.80	<b>0.05</b>
Champagne Mumm Cordon Rouge brut	75cl	6cl	19.30	<b>1.54</b>
Coût matière HT denrées				<b>2.12</b>
Décoration 10%				<b>0.21</b>
Coût matière total				<b>2.33</b>
Coefficient multiplicateur				<b>4</b>
Prix de vente théorique HT				<b>9.32</b>
TVA 19.6%				<b>1.83</b>
Prix de vente théorique TTC				<b>11.15</b>
Prix de vente TTC client				<b>11.50</b>

**CALCULEZ LE RATIO MATIÈRE QUI RÉSULTE DE CETTE FICHE TECHNIQUE /**

Ratio matière= coût matière total / prix de vente HT\*100  
= 2.33/9.32\*100 = 25 % ou 100/4 = 25 % (1,5 pt)

**CORRIGÉ**

BREVET PROFESSIONNEL	BARMAN	Session 2012	Code : 450 334 03	CORRIGE
EPREUVE E3 : GESTION APPLIQUEE	(épreuve écrite)	Durée : 2 h	Coeff. : 3	Page 5 / 6

**CORRIGÉ / 7,5 pts**

**DOCUMENT G : LA POLITIQUE DES PRIX, LA VÉRIFICATION DES PRINCIPES D'OMNES DE LA CARTE DES COCKTAILS AVEC ALCOOLS.**

	VÉRIFICATION DU PRINCIPE.	COMMENTAIRE
<b>L'OUVERTURE DE LA GAMME.</b>  <b>(/2 pts)</b>	<b>Prix le plus élevé / prix le plus bas</b>  <b>15 / 9 = 1.67 (1 pt)</b>	<b>C'est satisfaisant car le rapport ne doit pas excéder 2.5 voire 3 pour une gamme de plus de 9 références</b>  <b>(1 pt)</b>
<b>LA DISPERSION DES PRIX.</b>  <b>(/2,5 pts)</b>	<b>15-9 =6</b> <b>6 / 3 =2</b> <b>Zone basse de 9 à 11 euros : 2 (0,5 pt)</b>  <b>Zone médiane de 11 à 13 euros : 3 (0,5 pt)</b>  <b>Zone haute de 13 à 15 euros : 2 (0,5 pt)</b>	<b>Mauvaise dispersion des prix car la zone moyenne doit comporter un nombre au moins égal de cocktails que les deux zones basse et haute réunies, ici 3 est inférieur à 4 (2+2)</b>  <b>(1 pt)</b>
<b>L'INDICE RÉPONSE PRIX</b>  <b>(/3 pts)</b>	<b>PMD : 1919.20 / 160 = 12.00 (0,5 pt)</b>  <b>PMO : 84.90 : 7 =12.13 (0,5 pt)</b>  <b>INDICE RÉPONSE- PRIX : 12.00 : 12..13 = 0.99 (0,5 pt)</b>	<b>Indice juste satisfaisant car il doit être compris entre 0.90 et 1</b>  <b>(1,5 pt)</b>

**Prix moyen demandé (PMD) = Chiffre d'affaires TTC des cocktails / Nombre total de cocktails vendus.**

**Prix moyen offert (PMO) = Somme des prix unitaires de la gamme des cocktails / Nombre de références composant la gamme des cocktails**

CORRIGE

<b>BREVET PROFESSIONNEL BARMAN</b>	<b>Session 2012</b>	<b>Code : 450 334 03</b>	<b>CORRIGE</b>
<b>EPREUVE E3 : GESTION APPLIQUEE (épreuve écrite)</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coeff. : 3</b>	<b>Page 6 / 6</b>